



# PARTICIPER AU CONCOURS KAMILALA

**Tous les établissements préscolaires et scolaires d'Allemagne  
sont invités à rejoindre ce projet !**

Le kamishibai plurilingue permet de développer chez les enfants des stratégies d'apprentissage, des capacités d'écoute, d'observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que le travail en groupe dans le cadre d'un travail de rédaction et d'illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d'égalité. Ce projet rejoint les objectifs de l'Institut français d'Allemagne.

Le processus de création de l'histoire et d'illustration des planches peut alors se révéler comme un projet éducatif à forte valeur artistique et réalisé lors d'ateliers périscolaires. Les connaissances linguistiques des animateurs, des enfants (et des parents !) peuvent se révéler une véritable ressource à exploiter pour mener à bien le projet !

La création d'un kamishibai plurilingue permet de travailler sur le français, tout en intégrant les langues des apprenants et de leur pays.

Le concours est ouvert aux groupes de jardins d'enfants et aux classes de la 1ère à la 8ème classe, aux structures associatives FLAM et aux groupes d'ateliers périscolaires (Arbeitsgemeinschaften).

**Alors vous êtes prêt-e-s ?**

**Faites preuve d'imagination et séduisez-nous avec vos plumes, vos pinceaux et ... vos langues !**

## REGLEMENT DU CONCOURS KAMILALA

### Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par DULALA, partenaire du réseau Kamilala afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un kamishibai plurilingue en partenariat avec l'Institut français d'Allemagne.

### Art.2 : A qui s'adresse le concours ?

Le concours est ouvert à toutes les structures éducatives et pour des enfants en maternelle et de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> classe. Les enfants doivent être au cœur du processus de création, sous la direction de la structure éducative.

Un seul kamishibai sera accepté par groupe ou classe participant/e.

Le nombre de groupes ou classes candidats est limité à 100. Les candidatures sont retenues par ordre d'inscription. Les inscriptions sont possibles jusqu'au **15 décembre 2024**.

### Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37X27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibai sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibai doit être composé (couverture comprise) de **8 à 14 planches**. Les kamishibais de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

La technique est libre pour les *illustrations* (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le *texte* tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche. Toutes les formes narratives sont acceptées.

En plus des planches, vous pouvez envoyer une **vidéo** du kamishibai raconté par les enfants.

### Art.4 : Les langues

**Au moins quatre langues** doivent être présentes dans l'histoire, **dont le français**. La **narration principale peut se faire en français ou en allemand** (préciser lors de l'inscription) ; si la narration est en allemand, il faut qu'une des trois ou plus autres langues soit le français. Le kamishibai plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration principale peut se faire en français ou en allemand, et les dialogues dans différentes langues (par exemple, chaque personnage peut parler une langue différente).
- La narration peut se faire en français ou en allemand et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilingagères.

**Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français devra être traduit-e sur la même planche** (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo] )

### **Art. 5 : Réception des kamishibaïs**

Les planches et le texte doivent être scannés et envoyés **au format pdf**. Les histoires peuvent être en plus envoyées en vidéo, **au format mp4**. La durée ne doit pas dépasser 5 minutes. Le fichier ne doit pas dépasser 25 Mo. Si les fichiers sont trop volumineux pour un envoi par mail, vous pouvez utiliser la plateforme WeTransfer. Un formulaire d'autorisation de droit à l'image est à compléter et à signer ; elle sera à transmettre à l'Institut français en cas de diffusion de la vidéo (en cas de victoire).

L'histoire devra être envoyée impérativement par mail **avant le 14 mars 2025**.

La personne responsable du projet pédagogique devra remplir son ***carnet de Bord*** en ligne (lien fourni dans le courriel d'accusé de réception de l'inscription). Les **données du carnet de bord** pourront être traitées par DULALA afin d'étudier l'impact pédagogique du concours. Aussi, DULALA s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

### **Art. 6 : Le Jury**

Un jury composé de membres du bureau de la coopération linguistique et éducative de l'Institut français d'Allemagne et de spécialistes du kamishibaï analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- \*respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- \*place et utilisation des langues dans l'histoire
- \*diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés
- \*construction de l'histoire
- \*créativité dans les illustrations
- \*respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte)

Des prix seront attribués suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

3-6 ans - Narration en français



3-6 ans - Narration en allemand  
7-10 ans - Narration en français  
7-10 ans - Narration en allemand  
11-14 ans - Narration en français  
11-14 ans - Narration en allemand

Les prix seront attribués durant le mois de mai 2024.

#### **Art. 7 : Droits d'auteur**

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibai soit intégré dans les outils de communication de réseau KAMILALA (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour 70 ans soit la durée de protection conférée par le droit d'auteur en France.

De son côté, le réseau KAMILALA s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibai par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du concours Kamishibai plurilingue de DULALA et du réseau KAMILALA". Le logo du concours pourra également être apposé.

#### **Art. 8 : Publication**

Les auteurs du kamishibai gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

#### **Art. 9 : Adhésion au règlement**

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.

#### **Art. 10 : Organismes du concours**

Ce concours est organisé par l'Institut français d'Allemagne et l'association française DULALA et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé KAMILALA. Ce réseau est né à l'initiative de l'association française DULALA (D'Une Langue A L'Autre) en charge de son animation.

## CALENDRIER DU CONCOURS KAMILALA

Pour participer au concours Kamishibai Plurilingue 2024/25, voici la marche à suivre :

-  Inscrivez-vous avant le **15 décembre 2024** en remplissant le [formulaire d'inscription en ligne](#) (seules les 100 premières inscriptions seront retenues).
-  Envoyez-nous votre kamishibai plurilingue et votre carnet de bord avant le **14 mars 2025** (consultez les modalités d'envoi dans le Règlement du concours) par courrier électronique.
-  Un grand jury analysera vos travaux durant le mois d'avril 2025.
-  Rendez-vous en **mai 2025** pour l'annonce des résultats du concours !